LETTRE DE PRÊT DE MATÉRIEL

Lieu : Date :
Duâte
Prêteur : Nom / Raison sociale :
Adresse:
Numéro SIRET (si applicable) :
Tumero Sirce (Si applicable).
Emprunteur:
Nom / Raison sociale :
Adresse :
Numéro SIRET (si applicable) :
Description du matériel prêté : Désignation complète du matériel, marque, modèle, numéro de série, état au moment du prêt, accessoires fournis.
Conditions du prêt : Le prêteur remet le matériel à l'emprunteur en bon état de fonctionnement. L'emprunteur s'engage à utiliser le matériel avec soin et à le restituer dans l'état reçu, sauf usure normale liée à son usage. Le prêt est consenti à titre gratuit et ne constitue pas une vente. L'emprunteur assume la responsabilité civile en cas de dommages causés au matériel ou à des tiers. Le matériel devra être restitué au prêteur à la fin de la période convenue ou sur demande préalable.
Durée du prêt : Du : Au :
Engagements de l'emprunteur : L'emprunteur s'engage à : - Ne pas prêter, louer ou céder le matériel à un tiers sans accord écrit du prêteur.
 Informer immédiatement le prêteur en cas de perte, vol ou dommage du matériel. Ne pas effectuer de modifications ou réparations sans accord préalable. Restituer le matériel dans les délais et conditions convenus.
Clause de responsabilité :
Le prêteur décline toute responsabilité en cas de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation du matériel prêté. L'emprunteur garantit le prêteur contre toute réclamation liée à l'usage du matériel pendant la période de prêt.
Fait en double exemplaire à :

Signatures:

PRÊTEUR

EMPRUNTEUR

Nom :	Nom :
Date :	Date :
Signature :	Signature :

Source originale de ce document :

https://lettre-modeles.com/lettre-pour-pret-de-materiel/

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d?autres modèles à jour sur :

https://lettre-modeles.com

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique. Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.